



Assignation en justice pour payer les frais d'obsèques de mon père

Par **cerisenoh**, le **07/10/2013** à **11:54**

Bonjour,

Depuis ma majorité je ne fréquente plus les membres de ma famille.

Mon père est décédé en novembre 2011.

Mon frère, par personne interposée, m a signifié que je ne devrais me mêler de rien en ce qui concerne mon père..

Je viens de recevoir une assignation en justice pour être partie solidaire au tiers des frais d'obsèques que mon frere n a pas payé depuis 2 ans....

Quelle serait la meilleure solution pour régler la situation au plus vite ?

Pourrais je payer la totalité des frais d'obsèques pour arranger ?

Dans l attente de vos conseils .

Merci